

PROGRAMME DE FORMATION

L'actualité patrimoniale : mise à jour transversale des connaissances - Lyon

Cette journée est l'occasion de passer en revue les actualités patrimoniales récentes et significatives, pour en mesurer les conséquences pratiques et conseiller au mieux vos clients. Une analyse interactive de ces dispositions permettra un éclairage sur les décisions à prendre ou les opérations à mener d'ici la fin d'année, et au-delà. Ces thèmes seront abordés avec pragmatisme et seront illustrés par des exemples réalistes. Les aspects théoriques seront abordés synthétiquement pour consacrer du temps aux mises en pratiques concrètes. C'est notre signature habituelle. Priorité à l'actualité : les principaux thèmes, que nous avons prévus de développer au cours de cette journée, pourront être modifiés ou complétés en fonction de l'actualité du moment. Lieu : Novotel Lyon Gerland Musée des Confluences 70 avenue Leclerc 69363 Lyon

Date: PAS DATE

Durée: 1 jour

Type / Prix: 590 €

Prérequis: Connaissances de base de la fiscalité personnelle et professionnelles

Objectifs:

- Connaître les points importants des nouvelles dispositions fiscales et sociales du moment
- Maîtriser leurs impacts sur les situations patrimoniales de vos clients pour valider l'opportunité et la chronologie de leurs mises en oeuvre
- Repérer les informations importantes à transmettre à ses clients pour un suivi efficace
- Sécuriser les informations fiscales et juridiques retransmises à vos clients

Contenu
pédagogique:

A ce jour, il s'agit en particulier de :

- Une loi fiscale peut être rétroactive : distribution de dividendes, cession de titres, plus-value professionnelle, impôt sur la fortune, donation, succession, apport à holding, etc.
 - Comment pourraient-être traitées ces opérations ?
 - Faut-il agir maintenant (et comment ?) ou faut-il attendre ?
- L'incontournable réforme du Quasi-usufruit avec ses conséquences fondamentales pour l'avenir mais aussi pour le passé.
 - Il est impératif de savoir identifier les situations problématiques pour vos clients ;
 - Comment mettre fin à ces situations pour éviter que certains clients soient doublement taxés, en particulier par suite de cessions de titres démembrés ou distributions de réserves ;
 - Quels conseils faut-il donner (et facturer) ?
- Hôtellerie, para-hôtellerie et location meublée, les nouvelles règles de TVA sont désormais connues
- De l'actualité de l'assurance-vie :
 - Tout ce qu'il faut retenir des dernières jurisprudences : clauses bénéficiaires, défaut de conseil, combinaison récompenses et primes exagérées etc....
 - Focus sur les fonds en euros : comment ça fonctionne ? Quels en sont les risques ? Comment booster ces fonds et qui paie finalement ?
- Les SCPI peuvent désormais faire de la location meublée ? Dans quelle mesure et avec quelle fiscalité ?
- Portefeuille titres démembrés : quels sont les prix de revient en cas de donation ou de décès ? Chroniques d'erreurs courantes.
- IFI, DMTG : quelles décotes peuvent s'appliquer sur les actifs. Pourquoi et comment ?
 - Focus IFI, sociétés et comptes courants d'associés. Déductibles ou non ? Amortissables ou non ?
- Corrections des déclarations fiscales, décharges de solidarité et autres nouveautés fiscales. Ce que je dois faire et ce que je ne peux pas faire.
- Nouvelles cotisations sociales pour TNS et Professions libérales réglementées
- Parution des décrets pour les SEL. Ça change quoi selon les professions ?

En résumé tout ce qu'il faut écrire et ne plus écrire dans vos rapports patrimoniaux sera décortiqué et traduit en termes simples, au cours de cette journée validante.

CGPI :
Immobilier : 2 heures
IAS/DDA : 5 heures

Heures réglementaires: Notaires :
7 heures | N° d'homologation CSN : 201900777

Experts-comptables :
7 heures

Format: **Présentiel**

Moyen pédagogique:

Exposé et Cas pratique

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'évaluation:

Quiz de validation des compétences acquises

Intervenants:

Richard Chalier, Directeur Technique Fidroit

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

